La Semaine

Prix: 150 Fbu Rédaction Abonnements Publicité Avenue du 18 Septembre B.P. 918 • Tél. 22 3494 Bujumbura • Burundi

Nº 6 du 3 août 1993

EDITORIAL

INTERVIEW

EXIL, PLUS IAMAIS ÇA!

L'adoption d'un projet de loi r l'amnistie générale par le conl' des Ministres du 26 juillet 1993 : sans doute la concrétisation ne volontépolitique exprimée par Président Ndadaye au cours de campagne électorale et répétée mme un leitmotiv dans les disurs qu'il a prononcés le jour de ninvestiture et tout récemment s de son premier déplacement à vitoke.

Les détenus de toutes les sons du Burundi qui ont reçu par r famille ce message d'espoir, pignent, d'autant plus que la liodiffusion nationale par deux s, a fait entendre la voix des plus ançards d'entre eux, qui jouist déjà de la liberté bien avant le le de cette loi de toutes les espé-

Cyprien Mbonimpa, Isidore aboya n'ontprécédé que de queles jours sur les antennes de la pix de la Révolution" leur ancien et, l'ex-Président de la Républie, Jean-Baptiste Bagaza, qui rend'un exil de 6 ans. Plus veinard e son prédécesseur Michel combero qui lui est rentré les ds devant, Jean-Baptiste Bagaza us revient debout, la voix aussi re et posée qu'en 1987, un peu aigri et vieilli, le front quelque I dégarni mais heureux de se rouver parmi les siens.

Comme Mbonimpa et aboya, les premières paroles sors de la bouche de Bagaza étaient remerciements au Président adaye qui a accepté son retour.

Ces gestes de magnanimité onnus au Président Ndadaye aient eu un écho politique signitif, si le discours des bénéficiaide ces largesses contenait les its pardon, réconciliation, paix et struction qui devraient caractére le Burundi nouveau pardon, je lais dire démocratique.

Patrice Ntibandetse

EXILIUM VITA EST*

Un peu vieilli, les joues creuses, le front quelque peu dégarni, l'œil pétillant et la voix aussi sûre et limpide qu'en 1987, Jean-Baptiste Bagaza répond aux que stions des journalistes dans un français hésitant, avec un débit lent de quelqu'un qui semble ne pas avoir parlé en public depuis longtemps.



Jean-Baptiste Bagaza et son épouse de retour d'un exil de 6 ans

Question: Est-ce que votre exil a contribué à quelque chose de positif sur le plan politique?

Jean-Baptiste Bagaza:

C'est assez contradictoire qu'un exil puisse contribuer à quoi que ce soit de bon. Au contraire, l'exil d'un citoyen quel qu'il soit est un échec, une perte pour la nation, une perte pour les valeurs traditionnelles de notre peuple. Au contraire, l'exil a fait verser beaucoup de pleurs et beaucoup de malheurs non seulement sur la famille de l'exilé,

mais aussi cela a amené à des mouvements de contestations qui ont endeuillé notre pays. Il faut vous imaginer que je n'étais pas le seul exilé. Il y en avait beaucoup d'autres qui l'étaient et qui n'avaient pas le droit de rentrer puisque quand ils prenaient des avions, on les arrêtait. Et c'est très important ; on ne peut pas exiler quelques uns et laisser rentrer d'autres. Il ne peut pas y avoir un Etat de droit et des lois différentes pour des citoyens différents. Il n'est pas possible d'imaginer une politique d'ex-

pulsions individuelle et massive qui puisse contribuer à quoi quece soit de bon pour un pays quel qu'il soit.

Q. Quand vous étiez Président de la République il y avait quand même des exilés et des tortures. Comment expliquezvous cela en ce moment précis?

J.B.B. (silence). La révolution de 1976 a déclaré que tous les exilés pouvaient rentrer et les chiffres que j'ai présentés au comité central de l'Uprona en 1984 étaient de 175.000 re-

Suite en page 2

ise • La vie est un exil mais l'exil n'est pas une vie

INTERVIEW

Suite de la page 1

EXILIUM VITA EST



Jean-Baptiste Bagaza sous le feu des questions des journalistes

quelqu'un qui s'appelle cresinter-hutu, inter-tutsi, vous Ndadaye (éclat de rire).

Q. On vous a longtemps donné pour un Président anti-hutu. Vous étiez en exil et le régime d'un hutu vient de permettre votre retour. Est-ce que vous trouvez cette situation normale?

Personne n'a jamais déclaré que mon régime était anti-hutu. Ce sont des déclarations tendancieuses. Il faut d'abord les rectifier. Mon régime et moimême n'avons jamais été antihutu en quoi que ce soit. Nous avions une politique d'unité que nous ont léguée nos ancêtres et qui ont eu à en souffrir dans despériodes antérieures à mon régime.

L'histoire et les écrits journalistiques prouvent que pour ma gestion du pays pendant onze ans, il n'y a jamais eu un hutu exilé ni tué ni poursuvi en quoi que ce soit, aucun tutsi n'a été tué ni exilé ni spolié de quoi que ce soit. Mais les régimes qui nous ont

tours. Et parmiceux-là il y avait précédé ont connu des massapouvez les compter. Les régimes qui ont suivi le nôtre en ont connuplusieurs. Mais, pendant ma gestion du pays, j'ai préservé, suivant la convention que jai passée avec le peuple burundais, la sécurité des personnes et des biens, l'unité nationale et j'ai initié une poli-J.B.B. Il faut d'abord rectifier. tique économique et sociale... (il est interrompu).

Q. Concrètement vous dites que vous allez contribuer à la construction du Burundi. Estce que vous avez l'intention de créer un parti politique ?

J.B.B. Non (long silence).

Non. Le pays se construit avec tous les burundais qui peuvent même ne pas adhérer à aucun parti et construire le pays. Lorsque ce genre de problème se posera, l'aviserai et je vous informerai.

Q. Est-ce que vous gardez une certaine rancune envers votre tombeur?

J.B.B. (très long silence). Non. (Eclat de rire). Je n'irai pas jus-

que là. Buyoya est redevable devant le peuple burundais y comprismoi-même.Si...euh...il s'est rendu coupable des mauvaises actions contraires aux intérêts supérieurs de l'Etat, contraires aux droits ordinaires, il est responsable devant le peuple et devant la justice de son pays, il ne m'appartient pas de mener une action isolée en dehors de la justice que je reconnais. En rentrant ici dans les conditions dans lesquelles je suis rentré, cela prouve que je suis respectueux des institutions que le Burundi s'est donné actuellement quelle que soit la façon honnête ou moins honnête dont cela s'est passé.

Q. Au cours de votre exil, estce qu'il vous est arrivé de regretter certaines décisions prises quand vous étiez Chef d'Etat?

J.B.B. Vous savez, quand on est Chef d'Etat, on prend énormément de décisions petites et grandes. Euh... C'est plutôt à vous de me dire quelles sont les décisions que vous estimez que je devrais commenter.

Q. Vous n'êtes pas un citoyen ordinaire pour avoir dirigé ce pays pendant onze ans. Quel rôle comptez-vous jouer dans cette période de pleines mutations pour le pays.

J.B.B. D'abord je suis un citoyen ordinaire. Je ne suis pas un citoyen extra-ordinaire ; je ne suis pas un citoyen au-dessus des lois et j'ai l'intention de jouer un rôle qui revient à n'importe quel citoyen.

Q. II y a une opinion selon laquelle vous êtes dur à l'endroit des gens qui s'opposent à vos décisions. Seriez-vous prêt à accepter la décision qui sortirait par exemple du parti au pouvoirmême si vous n'êtes pas d'accord?

J.B.B. Je ne suis pas dur du tout. Je dis que je suis un citoyen ordinaire respectueux des lois et des institutions. Laissez ceux qui ont cette opinionvous la commenter. Je ne peux pas commenter l'opinion des autres, car ces autres vous pouvez les aborder.

Q. C'est quand même votre tombeur qui a lancé le processus de démocratisation qui a abouti notamment à votre retour. Quelle est votre opinion sur ce processus ?

J.B.B. (Silence). Nous autres burundais nous oblions très vite des situations politiques du pays. Il faudrait faire un effort particulier. D'abord, parlons de démocratisation. Comment pouvez-vous associer la démocratisation ? Vous ne pouvez pas parler de démocratisation lorsque celui qui proclame cette démocratisation refuse aux citoyens de rentrer pour éventuellement se faire élire ou même se faire élire contre lui. Vous ne pouvez pas parler de démocratisation lorsque il y a des massacres dans unpays. Vous ne pouvez pas parler de démocratisation lorsqu'il y a

Suite en page 8

INTERVIEW

EXILIUM VITA EST

Suite de la page 2

des tortures. Buyoya a perdu les élections et a perdu le pouvoir toutsimplement parce qu'il y avait une pression populaire et qui, vous êtes sans ignorer, a rejeté son régime. Il n'a pas lancé une démocratisation puisqu'il a été rejeté par la masse populaire.

- Q. Est-ce que vous vous croyez toujours populaire?
- J.B.B. (Rire) Pour prouver que je suis populaire, il faudrait d'abord procéder aux élections (éclat de rire). Il aurait fallu qu'on me permette de venir discuter l'électorat et j'aurais pu me rendre compte moi-même et vous-même si je suis populaire ou pas. Je ne peux pas répondre à cette question.
- Q. C'est la première fois qu'un hutu accède au pouvoir. Quel effet cela vous fait?
- J.B.B. (Silence. Il se pince les lèvres). D'abord ce n'est pas un hutu. Dans mon esprit c'est un Burundais au pouvoir. (Applaudissements). Malgré tout, je continue à professer les idées qui étaient les miennes depuis que j'était Président de la République. Je ne reconnaissais ni une nation hutu ni une nation tutsi. Moi ie reconnais une nation burundaise. Je reconnais Melchior Ndadaye comme Président burundais et non comme Président hutu. C'est très important. Et à ce titre je suis rentré et dans les conditions que vous avez pu constater, c'est-àdire librement et paisiblement.
- Q. Vous ne pouvez pas nier que sous votre régime le Palipehutu s'est renforcé...s'est durci!
- J.B.B. Non. Le Palipehutu était un mouvement plutôt marginal et qui, d'après les services de renseignements que j'avais à l'époque, opérait dans des milieux réfugiés à l'extérieur. Il n'y avait pas de Palipehutu au Burundi quand je dirigeais le pays.
- Q. Savez-vous que la constitu-

tion actuelle ne vous accorde pas Buyoya maintenant. Quel est le les privilèges d'un ancien Chef d'Etat? Quel effet ça vous fait?

- rire). C'est peut-être cela.
- Q. Mais vous n'êtes pas un citoyen ordinaire!
- J.B.B. Non! Le Chef d'Etat c'est le premier des citoyens. Et quand il n'est plus Chef d'Etat, il devient un citoyen ordinaire.
- Q. Buyoya va bénéficier desavantages dus à ses anciennes fonc-
- J.B.B. Justement nous avons une J.B.B. Ah mais! Je lui dirais bonlecture différente de la constitution. Ce n'est pas prévu. Il faut la relire et la commenter.
- Q. Vous avez déclaré à "Jeune Afrique" qu'avec Buyoya au pouvoir le Burundi va reculer de 20 ans. Est-ce que maintenant, avec la victoire de la démocratie, vous estimez toujours que le Burundi a reculé de 20 ans ?

J.B.B. (Silence).

- Si je peux compter à partir de maintenant? (Il ouvre grandement les yeux). Le Burundi a reculé exactement de 20 ans parce qu, avec l'avènement de Buyoya, nous sommes entrés dans les querelles, les massacres que vous avez connu exactement 20 ans auparavant. Et je le déclarais à Bruxelles au mois de janvier 1988. Il n'y avait pas encore eu de massacres, d'exilés, de spoliés, et de gens qu'on empêchait de venir rencontrer leurs enfants. Nous avons reculé, à tous les points de vue, de 20 ans au moins. Mais avec le nouveau départ, le nouveau souffle que Melchior Ndadaye vient de donner au pays, il est possible d'envisager un avenir meilleur. La preuve tangible, J.B.B. (Long silence). D'abord il c'est mon retour.
- Q. Supposons que vous vous retrouviez face à face avec

premier mot que vous lui diriez?

- J.B.B. (rire). Non, je vous ai déjà J.B.B. (Silence). J'ai lu la consti-répondu à cette question. Buyoya tution. C'est plutôt cela (Eclat de est un citoyen comme moi. Je suppose qu'il reconnaît les lois et les institutions et à ce titre, il est redevable devant son peuple et devant la loi. Ce n'est pas de mon fait (hésitation) je ne peux pas édicter des lois envers qui que ce soit maintenant. J'ai des droits et des devoirs du citoyen uniquement.
 - Q. Vous aviez répondu à cette question. Mais vous connaissez Buyoya; sivous le voyiez, quel est le premier mot que vous lui diriez.
 - jour! (éclat de rires).
 - Q. Comment appréciez-vous l'évolution politique dans la sous-région, précisément au sein de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (C.E.P.G.L.)?
 - J.B.B. La situationn'est pas bonne du tout parce que nous avons connu la C.E.P.G.L. sous d'autres cieux et avec d'autres formes. Et cela fonctionnait parce que les conditions étaient réunies pour que cela soit. Il y avait la paix et il y avait la coopération. Actuellement les médias nous rapportent qu'il y a beaucoup de problèmes internes au Rwanda. Et puis il y en a au Zaïre. Donc, si ces deux pays ont tant de problèmes, la C.E.P.G.L. ne peut pas fonctionner correctement. La C.E.P.G.L. ne peut être ce que les trois Etats qui la composent ne sont pas.
 - Q. Vous êtes sévère envers Buyoya sur quelque cho se que vous n'avez pas permis à votre prédécesseur, feu Michel Micombero, ne trouvez-vous pas que c'est contradic-
 - ne faut pas comparer des situations qui ne sont pas comparables. Feu Président Micombero n'a ja-

mais voulu demander de revenir. Ca vous le savez. Et il ne le voulait pas, parce que l'une des raisons que nous soupçonnons, il estimait que l'action qu'il avait menée dans le pays ne permettait pas qu'il puisse s'établir au Burundi. Moi j'ai souhaité et j'ai demandé de revenir à plusieurs reprises; mon épouse a demandé et a tenté de revenir à plusieurs reprises, et (il tousse), le régime Buyoya a donné des instructions à tous les avions et à tous les aéroports de ne pas nous prendre en charge. Donc, ce sont deux situations incomparables que vous voulez comparer.

- Q. En tant qu'ancien Chef d'Etat, quel est le conseil que vous pouvez donner à M. Ndadaye.
- J.B.B. M. Ndadaye s'il veut un conseil on peut le lui donner comme il peut le demander à tout burundais. Et ce conseil on peut le lui donner comme vous aussi. Le conseil le plus important pour l'instant c'est de créer un Etat de droit. C'est ce qui est très urgent.
- Q. N'avez-vous pas peur de rentrer à l'instar des autres Chefs d'Etat qui ont tenté de rentrer... je pense au roi Ndizeye.
- J.B.B. (Il tousse). Je n'ai pas peur du tout. Au contraire j'ai une joie immense. Tout ce qui peut m'arriver c'est ce qui peut arriver à tout le monde.
- Q. Est-ce que votre retour est définitif, vous ne comptez pas retourner à l'étranger?
- J.B.B. Mon retour est définitif. Si un jour je retourne à l'étranger, ce ne sera que pour faire du tourisme. Mais ici mon retour est définitif, je ne compte pas quitter le pays.

Alexis Sinduhije